



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n° : 27/2023_EA PLU_DGEE

Fiche de poste n° : 27/2023_EA PLU	Enseignant-animateur en langues et culture polynésiennes (EALCP 1^{er} degré) – Pôle Plurilingue - DGEE
Intitulé du poste	Enseignant-animateur en langues et culture polynésiennes – 1^{er} degré : EALCP
Descriptif et contexte du poste	<ul style="list-style-type: none">➤ Le conseiller pédagogique LCP sera affecté au Pôle Plurilingue de la DGEE ;➤ Il sera placé sous la responsabilité conjointe de l'IEN en charge du Pôle Plurilingue et de l'IENA de la DGEE ;➤ Ses missions seront coordonnées par l'IEN en charge du Pôle Plurilingue et précisées dans une lettre de mission ;➤ Il rendra compte d'un <u>bilan d'activités</u> à chaque fin de période à l'IEN en charge du pôle plurilingue ;➤ Il établira chaque année un <u>rapport d'activité</u> visé par l'IEN du Pôle Plurilingue et transmis à l'IENA.
Profil et compétences requis	<p>Ce poste est ouvert prioritairement aux enseignants du 1^{er} degré titulaire du CAFIPEMF. Le candidat doit réunir les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Posséder une bonne maîtrise d'au moins une langue polynésienne (niveau B2) et de l'anglais (niveau B1) ;➤ Maîtriser les orientations préconisées par la Charte de l'Éducation, le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les nouveaux programmes et le CECRL ;➤ Être informé de l'évolution de la didactique des langues-culture en lien avec les théories d'apprentissage et de la recherche scientifique ;➤ Avoir le goût de l'innovation pédagogique ;➤ Savoir travailler en équipe ;➤ Être ouvert à la communication et aux démarches partenariales ;➤ Être capable d'accompagner les équipes et les élèves dans l'utilisation des outils utiles au renforcement de l'enseignement/apprentissage des langues polynésiennes, de l'anglais et du plurilinguisme avec le support du numérique ;➤ Maîtriser l'outil informatique (word, excel, powerpoint, internet).
Missions	<ul style="list-style-type: none">➤ travailler en étroite collaboration avec les membres du Pôle Plurilingue et notamment le CPAIEN- LCP ;➤ accompagner et conseiller les enseignants des écoles bilingues à parité horaire et des écoles immersives afin de les aider à assurer l'enseignement des LCP dans le cadre de leur

	<p>polyvalence ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ participer à la formation continue des enseignants en présentiel et en distanciel en fonction plan d’actions 2023/2028 du pôle plurilingue et du PAF 2023/2024 ; ➤ intervenir dans des actions d’information sur l’enseignement des langues et culture polynésiennes dans le cadre de la liaison école/collège. ➤ conseiller les équipes quant au choix des ressources disponibles ; ➤ promouvoir la diffusion et la mutualisation de documents pédagogiques à l’usage des équipes et des élèves, proposés par le Pôle Plurilingue ; ➤ participer aux différents groupes de travail ou commissions ; ➤ intervenir sur les regroupements de formation et de mutualisation des enseignants animateurs en langues (EA) ; ➤ participer aux actions de proximité organisées par le Pôle Plurilingue; créer des outils à destination des enseignants et des élèves ; ➤ suivre les actions éducatives ponctuelles concernant le patrimoine culturel et proposées aux écoles par le ministère de l’éducation ; ➤ actualiser sa formation professionnelle (autoformation) au service de ses missions.
Conditions d’exercice	<p>Le cycle de travail annuel comporte 43 semaines, 25 jours ouvrés de congés annuels et 20 jours ouvrés de congés exceptionnels. Une souplesse dans l’aménagement des horaires est requise. L’EALCP peut être appelé à participer à des réunions de travail ou à des actions en lien avec ses missions en dehors des horaires scolaires. Il bénéficie de frais de déplacements.</p>
Modalités d’intervention	<p>L’enseignant-animateur intervient dans toutes les écoles et centre pour jeunes adolescents (CJA) de la Polynésie française et prioritairement dans les sites bilingues à parité horaire et les sites immersifs.</p>
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures et dépôt des candidatures	<p>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature portant l’avis du supérieur hiérarchique. - Curriculum vitae. - Lettre de motivation. <p>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d’un envoi direct :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l’inspecteur en charge du Pôle Plurilingue, M. Jean-Claude, Moana GREIG : moana.greig@education.pf - au pôle des ressources humaines du 1er degré (PRH1) : brh1@education.pf - Date limite de dépôt des demandes : <u>Le 18 août 2023 avant midi.</u> <p>Les candidats seront convoqués pour un entretien (30’) avec les membres de la commission présidée par M. Jean Claude Moana GREIG, IEN en charge du pôle plurilingue et M. Rainui HUGON, IEN adjoint au DGEE. Les candidats des îles passeront l’entretien via TEAMS.</p>